



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

07/03/2025

AFFICHEE LE :

07/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

24 mars 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 19 mars, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRESENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTES : Laurence FILOCHE-GARNIER, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Corine RAYMONDE, Joël JEANNE À Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE

DELIBERATION N° DELIB-2025-168

RAPPORTEE PAR : Monsieur Bertrand HAVARD



Il est proposé au Conseil municipal d'accorder aux associations qui agissent en faveur de la solidarité une subvention afin de les accompagner dans leurs projets et répondre à leurs besoins financiers pour l'année 2025 :

Nom de l'association bénéficiaire	Montant versé en 2024	Montant proposé pour 2025
Association de Solidarité avec tous les Immigrés du Calvados	600,00 €	600,00 €
Banque Alimentaire du Calvados	600,00 €	650,00 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles	3 340,00 €	3 340,00 €
Association Clin d'Oeil	300,00 €	300,00 €
Fonds de Solidarité pour le logement	1 751,00 €	1 787,00 €
Itinéraires	500,00 €	500,00 €
EPSM-Programme PAPS	250,00 €	250,00 €
Planning familial	500,00 €	500,00 €
Secours catholique délégation Orne-Calvados	600,00 €	0,00 €
Secours populaire français fédération du Calvados	600,00 €	600,00 €
Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapée psychiques	0,00 €	200,00 €
TOTAL	9 041,00 €	8 727,00 €

Pour rappel, d'autres associations de solidarités sont accompagnées par la ville par convention (mise à disposition de locaux et prise en charge des frais associés, soutien logistique, ...). C'est notamment le cas des Restos du Cœur et des Jardins d' Arlette qui bénéficient d'un soutien important de la ville.

Ainsi,

Après consultation de la Commission Emploi, Solidarités, Economie Sociale et Solidaire, Logement du 6 mars 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** les subventions aux associations ci-dessus présentées ;
- **D'AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour l'Association de Solidarité avec tous les Immigrés du Calvados (600 €) :

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Pour la Banque Alimentaire du Calvados (650 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Pour le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles (3 340 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Pour l'Association Clin d'œil (300 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Pour le Fonds de Solidarité pour le logement (1 787 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Pour Itinéraires (500 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Pour l'EPSM-Programme PAPS (250 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Pour le Planning familial (500 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Pour le Secours populaire français fédération du Calvados (600 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Pour l'Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapée psychiques (200 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET